

## Calendrier : conception du plan de formation 2017/2018

Période	Opérations
Mi-janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réunion des responsables de formation en vue de la rédaction de l'offre de formation.</li> <li>➤ Présentation                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• des orientations et priorités validées par le conseil d'école,</li> <li>• des recommandations et des préconisations.</li> </ul> </li> </ul>
1 <sup>er</sup> février au 13 mars	➤ Saisie des nouvelles offres de formation.
13 mars minuit	➤ Fermeture de la saisie des offres de formation.
13 mars au 16 avril	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réunions des commissions de lecture des offres de formation.</li> <li>➤ Analyse de la faisabilité budgétaire.</li> </ul>
Fin avril	➤ Validation du plan par le COSP et le CE
31 mai	➤ Validation du plan par le CE
01 juin au 15 juin	➤ Intégration du plan dans GAIA
15 juin au 11 septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Publication du plan de formation académique.</li> <li>➤ Campagne d'inscription individuelle.</li> </ul>
07 août	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mise en œuvre des formations à candidature désignée.</li> <li>➤ Mise en œuvre des formations Préparation aux concours et certifications.</li> </ul>
12 septembre au 5 septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Deuxième campagne d'avis des chefs d'établissement.</li> <li>➤ Sélection des candidatures.</li> </ul>
02 octobre	➤ Mise en œuvre des formations à candidature individuelle